

PER. 120



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



BULLETIN DU PELERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

105^e ANNEE - N° 2



MARS-AVRIL 1979

05002000016536

NOTRE COUVERTURE

LE PRIEURÉ D'ARDEVON

ancienne possession de l'abbaye du Mont Saint-Michel

Lorsque Rollon, converti, devint maître de l'Avranchin, il rappela les religieux du Mont et leur rendit ce qu'on leur avait enlevé, il ajouta même de nouvelles possessions, et en particulier la terre d'Ardevon. Vers 1024, le duc Richard confirma les religieux dans toutes leurs possessions. Ardevon était le chef-lieu d'une baronnie qui s'étendait sur douze paroisses et de laquelle dépendaient toutes les grèves comprises entre les rivières de la Guintre, de la Sélune et du Couesnon jusqu'aux digues de Bretagne.

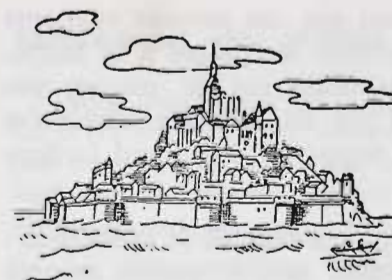
Les moines bâtirent un prieuré près de l'église paroissiale et dans lequel il y avait une chapelle intérieure, qui n'était pas une chapelle conventuelle. On voit, par une lettre de 1232, que l'Abbé n'était pas tenu d'y mettre des moines : c'était un manoir seigneurial où les religieux se retiraient quand leurs affaires les appelaient à Ardevon.

Auprès du manoir proprement dit, et comme dépendances, se trouvait la grange aux dîmes, la salle des Plaids appelée parfois auditoire.

Ce prieuré existe encore avec toutes les dépendances et offre des parties assez anciennes. C'est une propriété privée qui ne se visite pas.

Voici comment Le Héricher, dans son *Avranchin monumental et historique* de 1846, le décrit : « Le prieuré a plus d'importance sous le rapport monumental, historique et même artistique. Il se compose de trois parties, la grange décimale, magnifique vaisseau flanqué d'une vingtaine de contreforts, où l'on tassait quinze mille gerbes, l'aile dite de la ferme, partie manable terminée par deux pavillons à toit aigu, avec un réfectoire et des cellules, orné d'un écusson abbatial, et l'aile dite des grands logements, dont le rez-de-chaussée n'offre que des étables, des écuries et des celliers, où l'on remarque une colonne de style roman, mais dont l'étage offre une construction originale, d'une physionomie orientale, qu'on appelle le Prêche. Cette partie est très voisine de l'église avec laquelle elle a peut-être communiqué. Il est probable que c'était la chapelle et que les fidèles y arrivaient par le pignon où l'on voit une porte murée et quelques traces d'escalier. Ce qui caractérise cette partie, ce sont les trois fenêtres ogivales divisées en deux trèfles par un pilier court, très finement taillé et surmonté d'un trèfle. Elles doivent dater du XIV^e siècle. Un campanier était autrefois sur le pignon.

« Un peu en dehors de ce carré de bâtiments, est le colombier qui fut construit en 1636. L'ensemble des édifices fut réparé en 1639. Le manoir d'Ardevon remonte à une certaine antiquité. Il est cité dans une lettre du pape au pape en 1207. »



Les Annales du Mont Saint-Michel

Les chemins de la conversion

Voulez-vous que je vous indique les chemins de la conversion ? Ils sont nombreux, variés et différents, mais tous conduisent au ciel.

Le premier chemin de la conversion, c'est la condamnation de nos fautes. *Commence toi-même par dire tes fautes, pour être justifié.* Et c'est pourquoi le prophète disait : « *J'ai dit : je veux confesser au Seigneur les iniquités que j'ai commises ; et toi, tu as pardonné le péché de mon cœur.* » Condamne donc toi-même les fautes que tu as commises, et cela suffira pour que le Maître t'exauce. Celui qui condamne ses fautes, en effet, craindra davantage d'y retomber. Eveille ta conscience pour avoir ton accusateur en toi-même et ne pas le rencontrer devant le tribunal du Seigneur. Voilà donc un excellent chemin de conversion.

Il y en a un deuxième, qui n'est pas inférieur à celui-là, c'est de ne pas garder rancune à nos ennemis, de dominer notre colère pour pardonner les offenses de nos compagnons de service, car c'est ainsi que nous obtiendrons le pardon de celles que nous avons commises contre le Maître ; c'est la deuxième manière d'obtenir la purification de nos fautes. « *Si vous pardonnez à vos débiteurs, dit le Seigneur, mon Père qui est aux cieux vous pardonnera aussi.* »

Tu veux connaître le troisième chemin de la conversion ? C'est la prière fervente et attentive que tu feras du fond du cœur.

Si tu désires connaître le quatrième chemin, je citerai l'aumône ; elle a une puissance considérable et indicible.

La modestie et l'humilité ne sont pas des moyens inférieurs à ceux que nous avons dits pour détruire les péchés à la racine. Nous en avons pour témoin le publicain qui ne pouvait pas proclamer ses bonnes actions, mais qui les a toutes remplacées par l'offrande de son humilité et a déposé ainsi le lourd fardeau de ses fautes.

Nous venons donc d'indiquer cinq chemins de la conversion : d'abord la condamnation de nos péchés, puis le pardon accordé aux offenses du prochain ; le troisième consiste dans la prière ; le quatrième dans l'aumône ; le cinquième dans l'humilité.

Ne reste donc pas inactif, mais chaque jour emprunte tous ces chemins ; ce sont des chemins faciles et tu ne peux pas prétexter ta misère. Car, même si tu vis dans la plus grande pauvreté, tu peux abandonner ta colère, pratiquer l'humilité, prier assidûment et condamner tes péchés. Ta pauvreté ne s'y oppose nullement. Mais qu'est-ce que je dis là, alors que, sur ce chemin de la conversion où il s'agit de donner ses richesses (c'est de l'aumône que je veux parler), même la pauvreté ne nous empêche pas d'accomplir le commandement. Nous le voyons chez la veuve qui donnait ses deux piécettes.

Nous avons donc appris comment soigner nos blessures ; appliquons ces remèdes : revenus à la vraie santé, nous profiterons hardiment de la table sainte et avec beaucoup de gloire nous irons à la rencontre du roi de gloire, le Christ. Obtenons les biens éternels par la grâce, la miséricorde et la bonté de Jésus-Christ notre Seigneur.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME

Homélie « sur le diable tentateur »

*Pour ceux qui t'aiment, Seigneur,
tu as préparé des biens que l'œil ne peut voir :
répands en nos cœurs la ferveur de ta charité,
afin que t'aimant en toute chose et par-dessus tout,
nous obtenions de toi l'héritage promis
qui surpasse tout désir.*

Message du Pape pour le Carême 1979

Vous vous posez la question : « *Qu'est devenu le Carême ?* ». La privation toute relative de nourriture, pensez-vous, ne signifie pas grand-chose, alors que tant de nos frères et de nos sœurs, victimes de guerres ou de catastrophes, souffrent tellement, physiquement et moralement.

Le jeûne concerne l'ascèse personnelle, toujours nécessaire, mais l'Eglise demande aux baptisés de marquer aussi autrement ce temps liturgique. Le Carême a, en effet, pour nous, une signification : il doit manifester aux yeux du monde que le Peuple de Dieu tout entier, parce que pécheur, se prépare dans la pénitence à revivre liturgiquement la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ. Ce témoignage public et collectif a sa source dans l'esprit de pénitence de chacun de nous et il nous entraîne aussi à approfondir intérieurement ce comportement et à mieux le motiver.

Se priver, c'est non seulement donner de son superflu, mais encore parfois de son nécessaire, comme la veuve de l'Evangile qui savait que son obole était déjà un don reçu de Dieu. Se priver, c'est se libérer des servitudes d'une civilisation qui nous incite à toujours plus de confort et de consommation, sans même se soucier de la préservation de notre environnement, patrimoine commun de l'humanité.

Vos communautés ecclésiales vous convient à prendre part à des « Campagnes de Carême » ; elles vous aident ainsi à orienter l'exercice de votre esprit de pénitence en partageant ce que vous possédez avec ceux qui ont moins ou qui n'ont rien.

Peut-être restez-vous encore inactifs sur la place, parce que personne ne vous a conviés à travailler ? Le chantier de la charité chrétienne manque d'ouvriers ; l'Eglise vous y appelle. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour secourir le Christ qui est en prison ou sans vêtements, le Christ qui est persécuté ou réfugié, le Christ qui a faim ou qui est sans logement. Aidez nos frères et nos sœurs, qui manquent du minimum nécessaire, à sortir de conditions inhumaines et à accéder à une véritable promotion humaine.

Vous tous qui êtes décidés à porter ce témoignage évangélique de pénitence et de partage, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

JEAN-PAUL II

1979 :

L'Année des Abbayes Normandes

M. Quyollet, préfet de la Manche, et M. Jozeau-Marigné, président du Conseil général, ont procédé à l'inauguration du premier panneau du fléchage mis en place à l'occasion de l'Année des Abbayes Normandes.

La Manche tient son rang

En procédant en personne à cette cérémonie symbolique, MM. Quyollet et Jozeau-Marigné, qui étaient accompagnés de Mlle Pantalacci, déléguée permanente de l'Association pour l'Année des Abbayes Normandes, ont voulu montrer l'importance qu'ils accordaient à cette opération, à dire vrai l'une des plus importantes entreprises en faveur de la province normande, depuis les cérémonies du Millénaire du Mont Saint-Michel. Encore faut-il remarquer que cette dernière commémoration était bien évidemment limitée dans le temps, tandis que l'Année des Abbayes Normandes nous vaudra un faisceau de concerts, expositions, représentations théâtrales, étalés sur plusieurs mois.

Si cette opération permet aux deux Normandie, la Haute et la Basse, d'unir enfin leurs forces et leur génie pour la défense du patrimoine commun, on ne pourra toutefois s'empêcher, très égoïstement, de se réjouir en constatant que la Manche a la part belle dans cette entreprise.

Et c'est justice, puisque le département a la chance de porter sur son sol les bâtiments monastiques les plus chargés d'histoire, et les mieux conservés. Il faut dire aussi, et c'est Mlle Pantalacci elle-même qui le souligne, que l'Office du Tourisme de la Manche est certainement le plus actif des cinq départements de la Normandie.

A ce propos, il faut indiquer que l'effort consenti pour la promotion et la mise en valeur des abbayes normandes devrait avoir des répercussions bénéfiques sur le long terme. Les cinq millions de francs consentis, tant par l'Etat, les régions, que par les départements, constituent un investissement dont les fruits

devraient être recueillis tout au long des années à venir. C'est dans cette perspective que, dès maintenant, l'Association pour l'Année des Abbayes entreprend un effort de promotion auprès des journalistes belges, américains, japonais, allemands, italiens, etc..., et des professionnels du tourisme de ces pays.

La « Passion » de Péguy

Nous avons eu l'occasion, dans notre édition du 14 janvier, de présenter l'avant-programme des manifestations culturelles qui commenceront début avril. Nous n'y reviendrons donc pas cette fois-ci, sauf pour signaler que nous aurons très vraisemblablement la chance de voir représenter à Cerisy-la-Forêt, pendant la Semaine Sainte, la « Passion » de Péguy, avec Jean Topart et Jacques Monod.

Bien entendu, *La Manche Libre* présentera toutes les manifestations en temps utile (y compris, bien sûr, les Heures Musicales du Mont dont le programme est intégré à l'Année des Abbayes).

Cette semaine, nous proposons à nos lecteurs de se remettre en mémoire les richesses offertes par les abbayes de Basse-Normandie et de voir où en sont les travaux de restauration entrepris sur les édifices, grâce aux renseignements fournis par Mlle Pantalacci.

Dans le Calvados

Les travaux intérieurs de l'abbaye aux Hommes à Caen — nef et transept — sont complètement terminés et l'ensemble des stalles remonté. Ils dégagent un somptueux espace disponible pour l'animation de l'édifice, tandis que s'achèvent certaines restaurations extérieures.

A l'église de l'abbaye aux Dames, qui a retrouvé son intégrité intérieure depuis quelques années, vient d'être achevée une restauration de la tour nord fort réussie.

A Mondaye, abbaye toujours vivante, nous reverrons le clocher en cours de restauration et le cloître rendu à sa beauté première.

En ce qui concerne Saint-Pierre-sur-Dives, les travaux de mise en valeur de l'église abbatiale sont également terminés, l'éclairage intérieur refait et, au 1^{er} avril, il sera possible de contempler de nouvelles fresques dégagées dans l'abside. Avec les bâtiments abbatiaux que s'efforce d'acquérir la ville, nous aurons là bientôt un ensemble tout à fait remarquable.

Dans la Manche

Au célèbre Mont Saint-Michel, la consolidation du mur sud de l'abbaye se poursuit avec la restauration des salles adjacentes, notamment, à l'angle sud-ouest, la chapelle Saint-Etienne aujourd'hui achevée et le logis de Robert de Thorigny. Là encore, la réfection de l'installation électrique permettra, la nuit, une bien plus belle approche de l'édifice magique, pratiquement sans éclairage jusqu'alors.

Les travaux de Cerisy-la-Forêt ont permis de mettre à jour les baies hautes de la nef romane et de rétablir les toitures de schiste. Bientôt, les vitraux orneront à nouveau les bas-côtés nord et sud des baies débouchées.

A la belle abbaye blanche de Mortain, la couverture de l'église abbatiale presque terminée a permis le rétablissement de la toiture du clocher en « essentes » de châtaignier.

A Hambye, la plus grande partie des bâtiments abbatiaux est aujourd'hui restaurée. Seule la bibliothèque est en cours de finition avec le concours de la propriétaire, qui y a accompli une œuvre admirable, et du Conseil général. Mais l'on songe aussi à reconstituer le cloître dont quelques éléments sont dispersés chez divers particuliers. Et, l'an prochain, sont prévus des travaux de consolidation des ruines de la tour lanterne de l'église.

Après un peu moins de deux siècles d'abandon et de vandalisme, l'abbaye de la Lucerne d'Outremer revit à nouveau : l'église a pansé ses plaies béantes, le transept a été fermé, un nouvel autel a été consacré, les stalles remontées, le clocher a retrouvé ses cloches... et le vieux rêve d'y accueillir un orgue devient réalité. L'ancien bâtiment des hôtes est appelé à retrouver sa fonction d'accueil que justifie la restauration de la charpente de la couverture actuellement en cours.

A Cherbourg, les destructions de la dernière guerre ont fait surgir des ruines les vestiges importants de l'ancienne abbaye du Vœu. Bientôt, l'ancien réfectoire sera achevé et recevra une couverture de schiste. Les travaux se poursuivront par le cellier et la salle capitulaire pendant que la ville de Cherbourg étudie le projet d'installation dans ces locaux de sa nouvelle école de musique.

Dans l'Orne

A l'intérieur de l'abbaye cistercienne de Soligny-la-Trappe, toujours vivante, presque totalement reconstruite au siècle dernier, subsiste encore le bâtiment des hôtes du XIII^e siècle, noyé dans un bâtiment d'exploitation agricole ; des sondages permettent déjà d'envisager de disposer d'une très belle salle gothique.

L'église abbatiale de Lonlay, en grande partie restaurée, à l'exception du transept, devrait elle aussi retrouver ses vitraux déposés depuis la dernière guerre.

A Saint-Cyr-la-Rosière, le prieuré de Sainte-Gauburge, transformé en grange au XIX^e siècle, était totalement à l'abandon. L'église du prieuré est aujourd'hui presque entièrement finie. Une partie des vitraux a déjà été mise en place.

(Avec l'aimable autorisation
de la Direction de La Manche Libre - Saint-Lô)

*Libre tu t'éveilles,
Premier-né d'entre les morts.
De ton cœur naît l'Eglise
A l'image de Dieu,
Car toi seul tu baptises
Dans l'Esprit et le feu.*

Libre, je m'éveille, renaissant d'entre les morts,

*Comme une biche languit
après l'eau vive,
Ainsi mon âme languit
vers toi, mon Dieu.*

LES ANGES ET NOUS

Il y a ceux qui les accueillent comme des envoyés de Dieu (tel est le sens de leur nom), saluent en eux « l'ange au sourire ». Et il y a ceux qui en sourient comme d'une chose dépassée, voire mythologique : pour certains chrétiens, en tout cas, il semble de bon ton de ne plus penser aux anges. Mais alors, pourquoi donc chaque année en cette saison d'automne — avec les deux fêtes voisines l'une de l'autre, celle des saints Michel, Gabriel, Raphaël, et celle des anges gardiens — l'Eglise continue-t-elle à les présenter à notre mémoire et plus encore à notre dévotion ?

C'est une vérité de foi, définie au IV^e Concile de Latran en 1215, mais déjà évoquée dans le Credo de Nicée (325), que Dieu a créé, outre le monde visible, un royaume d'esprits invisibles, celui des anges, avant même la création de l'homme. Chercher à éliminer les anges est insoutenable. L'utilisation des textes bibliques peut, certes, varier selon leur genre littéraire, mais toute l'histoire sainte est parcourue par ces êtres qui, loin d'être de simples symboles, sont, comme toute créature à l'image de Dieu, de vraies personnes dotées d'intelligences et de liberté.

Il convient de parler des anges sobrement, mais clairement, ainsi que le fait l'Évangile. Le Christ, unique et vrai médiateur, leur fait sans doute une place plus effacée que dans l'Ancien Testament où leur rôle était de servir d'intermédiaires entre Dieu et les hommes : leurs interventions sont toutes centrées sur l'histoire du Sauveur pour en faire ressortir les arêtes les plus vives de l'Annonciation à l'Ascension.

Au service de l'Alliance entre Dieu et les hommes, la vie des anges ne peut s'expliquer qu'à la lumière du Christ de qui ils reçoivent, comme les hommes, la grâce qui les introduit dans l'intimité absolue de Dieu. Plus que témoins de l'histoire du salut, les anges nous révèlent ce que doit être la véritable existence de l'Eglise : la louange de Dieu. Voyant Dieu face à face, leur fonction primordiale est de chanter sans cesse la gloire divine. Ils sont les ministres d'une liturgie céleste à laquelle participe l'Eglise d'ici-bas. C'est pourquoi notre messe est toute remplie de l'évocation des anges. Tout passera à la fin des temps, mais seule ne passera

point cette liturgie que les hommes et les anges rendent ensemble au Dieu Vivant.

Dans le combat de la foi que nous menons contre les anges des ténèbres qui constituent, l'Écriture l'atteste, une sorte d'anti-Eglise, qui ne voudrait faire appel à ces sortes de « casques bleus » venus du ciel ? Qui d'entre nous ne se sentirait réconforté par le témoignage de lumière et la protection efficace de ceux qui montent si bien la garde autour du Dieu trois fois saint et, par le fait même, deviennent aussi gardiens de nous tous sanctifiés par la grâce divine ?

Une Eglise qui ne ferait pas l'expérience spirituelle des anges ne serait pas l'Eglise de Dieu.

† Roger ETCHEGARAY
archevêque de Marseille

« Ma prière préférée »

Le chapelet est ma prière préférée. Prière merveilleuse ! Merveilleuse dans sa simplicité et sa profondeur. En elle, nous redisons plusieurs fois les paroles que la Vierge Marie entendit de l'Archange et de sa cousine Elisabeth.

L'Eglise s'associe à ces paroles. On peut dire que le chapelet est une prière commentaire du dernier chapitre de la Constitution *Lumen Gentium* de Vatican II, chapitre qui traite de l'admirable présence de la Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Eglise. En effet, sur le fond des paroles « Ave Maria » passent devant les yeux de l'âme les principaux épisodes de la vie de Jésus-Christ. Ils se composent des mystères joyeux, douloureux, glorieux et nous mettent en communion vivante avec Jésus à travers le Cœur de sa Mère.

En même temps, notre cœur peut dans ces dizaines de chapelet cueillir tous les aspects qui composent la vie de l'individu, de la famille, de la nation, de l'Eglise et de l'humanité ; les situations personnelles, celles du prochain, et plus spécialement de ceux qui sont plus proches de nous et auxquels nous sommes plus liés. Ainsi la prière du chapelet bat le rythme de la vie humaine.

JEAN-PAUL II

ELECTION ABBATIALE au Mont Saint-Michel en 1314

Le 11 septembre 1314, Guillaume du Château, vingt-cinquième abbé bénédictin du Mont Saint-Michel, mourait au domaine de Mont-Rouault que possédait l'abbaye en la paroisse de Pleine-Fougères. Mont-Rouault appartenait depuis fort longtemps déjà au Mont et les moines avaient là sinon un véritable prieuré, du moins un « manoir » (manerium) ; disons : une résidence.

Le lendemain, 12 septembre, le corps fut transféré et inhumé au Mont. Et les moines envisagèrent de donner un successeur à leur supérieur défunt.

Comme toute élection abbatiale devait être autorisée par le roi, depuis que la Normandie n'avait plus de duc, quelques religieux (deux au moins) furent délégués par la Communauté pour aller solliciter l'accord du monarque. Les messagers eurent gain de cause et, à leur retour, l'élection fut fixée au 21 octobre, soit au quarantième jour de la vacance du siège abbatial.

En fait l'élection fut retardée de deux jours pour permettre à tous les « insulaires » d'arriver à temps. Le Mont avait en effet de nombreux prieurés dans les îles de la Manche — dont l'Angleterre. La navigation était toute autre que de nos jours et en outre l'état de la mer n'était peut-être pas excellent à cette époque de l'année.

Les moines présents au Mont le 23 octobre se réunirent donc en chapitre en vue de l'élection. Trois modes d'élection s'offraient à eux : l'inspiration (1), le scrutin, le compromis. Ce dernier mode fut adopté, conformément d'ailleurs à une pratique assez répandue à l'époque.

Le chapitre choisit deux de ses membres qui, à leur tour, désignèrent cinq autres religieux et ces sept moines furent donc constitués électeurs de l'abbé. On alluma deux chandelles,

(1) La communauté désignait l'homme de son choix spontanément et d'un mouvement unanime, ou bien se ralliait de même à la proposition d'un ou plusieurs de ses membres.

dont le temps de consummation (en tout ou en partie, on ne sait) devait marquer sans doute celui de la durée de la délibération. L'une d'elle demeura là où le chapitre s'était assemblé ; l'autre fut emportée par les sept « compromissionnaires » dans le réfectoire, lieu fixé pour l'élection.

Dans le petit groupe se trouvait le prieur de Saint-Pair (2), Jean de La Porte qui avait sans aucun doute la faveur d'une bonne partie de ses confrères. Les six autres moines, l'ayant prié de se tenir un moment à l'écart, l'élirent à l'unanimité pour abbé.

Jean de La Porte, dès le lendemain, se rendit à Avranches pour solliciter de la juridiction diocésaine la confirmation de son élection. L'évêque était mort depuis deux ans et n'avait pas encore de successeur. Mais le chapitre de la cathédrale Saint-André et son doyen pourvoaient à l'administration du diocèse, conformément à l'usage. Ces messieurs fixèrent un délai d'une dizaine de jours — ce qui n'avait rien d'anormal — avant l'octroi de la confirmation sollicitée. Deux dimanches, et entre les deux la fête de la Toussaint, allaient se présenter entre temps, soit trois journées au cours desquelles il serait publiquement enjoint, au Mont, à toute personne ayant de justes motifs de faire opposition à l'élection, de se déclarer.

Il n'y eut point d'opposition. L'élection fut confirmée le mardi 5 novembre, et comme il n'y avait donc pas d'évêque à Avranches pour conférer à l'élu la bénédiction abbatiale, le doyen et le chapitre autorisèrent Jean de La Porte à se faire bénir par un évêque de son choix (ce qui était conforme au droit).

L'abbé s'adressa à l'évêque le plus proche, celui de Dol, Jean Dubois, et il fut convenu que la cérémonie aurait lieu le dimanche suivant en l'église paroissiale de Pleine-Fougères (3). Quel choix judicieux que Pleine-Fougères ! L'évêque de Dol restait bel et bien sur le territoire de son diocèse, et, à Avranches, on ne pouvait jamais faire le reproche à l'abbé du

(2) Saint-Pair-sur-Mer, près Granville (Manche). Important monastère avant les incursions normandes, il ne fut plus dans la suite qu'un prieuré dépendant du Mont.

(3) Sans doute l'abbé du Mont et l'évêque de Dol s'étaient-ils déjà concertés avant même la confirmation de l'élection qui était prévisible. L'église médiévale de Pleine-Fougères a fait place à une autre.

Mont de s'être fait bénir dans la cathédrale Saint-Samson. On se trouvait là sensiblement à mi-chemin entre le Mont et Dol. Et puis Mont-Rouault n'était-il pas situé sur la paroisse de Pleine-Fougères ? C'est au « manoir » peut-être que le nouvel abbé convia ses invités à se restaurer après la cérémonie.

Assistaient à cette longue célébration les abbés bénédictins de Saint-Méen (Saint-Méen-le-Grand, Ille-et-Vilaine) et du Tronchet (Ille-et-Vilaine), l'abbé des cisterciens de la Vieuville (Epiniac, Ille-et-Vilaine) et celui des Prémontrés de la Lucerne (La Lucerne d'Outre-Mer, Manche). Le prieur, le sous-prieur, le chantre, l'infirmier et le céliér du Mont Saint-Michel étaient présents ainsi que le prieur de Pontorson « et d'autres » (praesentibus... et aliis).

Le mercredi suivant, Jean de La Porte se rendit à nouveau à Avranches pour le serment d'obéissance qu'il aurait dû normalement prêter au cours de la cérémonie de sa bénédiction si celle-ci lui avait été conférée par l'évêque diocésain. A défaut d'évêque, c'est devant le Maître-autel de la cathédrale Saint-André qu'il fit promesse de soumission aux prélats d'Avranches à venir. Et cinq jours plus tard, il se mit en route pour aller promettre fidélité au roi qu'il ne joignit qu'au bout de dix jours à Fontainebleau.

Mais Philippe le Bel n'était guère en état de recevoir le serment de l'abbé du Mont Saint-Michel. Souffrant, le monarque devait d'ailleurs mourir le lendemain. Aussi la prestation du serment fut-elle reportée à plus tard, le délai expirant toutefois à la Pentecôte de l'année suivante (4).

Dom Jean de La Porte gouverna le Mont jusqu'à sa mort survenue en avril 1335, soit pendant une vingtaine d'année. Il semble avoir été apprécié de ses moines qui, dans une sorte de rapport adressé, en 1333, du Saint-Siège (alors à Avignon) se montrèrent on ne peut plus élogieux à l'endroit de leur abbé.

Michel PIGEON

(4) Le compte rendu de tout ce qui concerne l'accession de J. de La Porte à l'abbatiale figure dans le manuscrit 211 d'Avranches (folio 93, verso). Il a été publié par Nicole Simon en annexe de son étude : « Le Mont Saint-Michel dans les trois premiers quarts du XIV^e siècle », dans *Millénaire monastique...*, tome 1 (1966), pages 189-190.

PAQUES

Méditons l'Évangile de Saint Jean

Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala vient de bonne heure au tombeau, comme il faisait encore sombre, et elle aperçoit la pierre enlevée du tombeau. Elle court, rejoint Simon Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « Ils ont enlevé du tombeau le Seigneur et nous ne savons pas où ils l'ont mis ». Alors Pierre sortit, ainsi que l'autre disciple, et ils allèrent au tombeau. Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. Il se penche et voit les bandelettes qui étaient posées là. Toutefois, il n'entra pas. Arrive, à son tour, Simon Pierre qui le suivait : il entre dans le tombeau et considère les bandelettes posées là et le linge qui avait recouvert la tête ; celui-ci n'avait pas été déposé avec les bandelettes, mais il était roulé à part dans un autre endroit. C'est alors que l'autre disciple, celui qui était arrivé le premier, entra à son tour dans le tombeau ; il vit et il crut. En effet, ils n'avaient pas encore compris l'Écriture selon laquelle Jésus devait se relever d'entre les morts. Après quoi, les disciples s'en retournèrent chez eux.

Saint Jean, ch. 20, versets 1 à 10.

Le soir même de ce jour qui était le premier de la semaine, alors que, par crainte des Juifs, les portes de la maison où se trouvaient les disciples étaient verrouillées, Jésus vint, il se tint au milieu d'eux et il leur dit : « La paix soit avec vous ». Tout en parlant, il leur montra ses mains et son côté. En voyant le Seigneur, les disciples furent tout à la joie. Alors, à nouveau, Jésus leur dit : « La paix soit avec vous. Comme le Père m'a envoyé, à mon tour je vous envoie ». Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit-Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis. Ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus ».

Saint Jean, ch. 20, versets 19 à 23.

Jour de Résurrection

Jour de Résurrection ! Peuples, rayonnons de joie,
C'est la Pâque, la Pâque du Seigneur !
De la mort à la vie
Et de la terre aux cieus,
Le Christ Dieu nous a menés,
Nous qui chantons l'hymne de la victoire.

Que le ciel se réjouisse,
Que la terre soit dans l'allégresse.
Que le monde soit en fête,
Tout le monde visible et invisible,
Car le Christ est ressuscité,
Lui, l'éternelle allégresse.

De la mort célébrons la destruction,
Et de l'enfer, la ruine.
D'une vie nouvelle immortelle
Chantons avec élan l'Auteur,
Le Dieu unique des Pères,
Béni et tout glorieux.

O Pâque grande et toute sainte, ô Christ,
O Sagesse, ô Verbe de Dieu, ô Force,
Donne-nous de t'être unis
Dans une plus grande vérité,
Au jour sans déclin de ton Royaume.

Une Pâque sacrée nous est apparue aujourd'hui :
Pâque nouvelle et sainte, Pâque mystique,
Pâque très pure, Pâque du Christ, notre libérateur,
Pâque immaculée, Pâque grandiose,
Pâque des croyants,
Pâque qui nous ouvre les portes du Paradis,
Pâque qui sanctifie tous les fidèles.

C'est le jour de la Résurrection !
Rayonnons de joie en cette solennité ;
Embrassons-nous les uns les autres ;
Disons : « Frères » à ceux mêmes qui nous haïssent,
Pardonnons tout à cause de la Résurrection,
Et, alors, chantons :
Christ est ressuscité d'entre les morts.

S I G N E

...
Qu'est-ce qu'elle veut me dire
Ta présence sur la mer
Qui me subjugué et m'attire,
O Mont vigoureux et fier ?

Dieu, de ton Roc insolite
Avait fixé le destin
Bien avant qu'il y suscite
Le travail bénédictin.

Et cet îlot symbolise
La pierre d'angle qui tient
L'édifice de l'Eglise
Par tout l'univers chrétien.

Il élance sur les fanges
Et les convulsions des eaux
L'abbatiale de l'Archange
Pour de célestes assauts...

Que cette vision me porte
A tendre vers l'Eternel
Mes prières, de la sorte,
Avec amour fraternel !

Le solide sur le sable,
Le fixe sur le mouvant :
L'amour, dans le périssable,
C'est Dieu, éternel vivant.

René SAINT-CLAIR

Heures Musicales du Mont Saint-Michel 1979

Vendredi 20 juillet 1979

La chorale américaine de l'Anhurt's (Collège de Boston) chantera « A capella », avec orgue, dans l'abbatiale du Mont Saint-Michel.

Dimanche 5 août 1979

L'orchestre Jean-François PAILLARD, dans la salle des Chevaliers au Mont Saint-Michel.

TABLEAU DES GRANDES MARÉES de l'année 1979

Mois	Jour et heure de la syzygie	Jour de la marée	Coeff. en cent.
Janvier	P.L. le 13 à 8 h 09 m	14	81
	N.L. le 28 à 7 h 20 m	30	111
Février	P.L. le 12 à 3 h 39 m	14	86
	N.L. le 26 à 17 h 45 m	28	115
Mars	P.L. le 13 à 22 h 14 m	15	91
	N.L. le 28 à 4 h 00 m	29	113
Avril	P.L. le 12 à 15 h 15 m	14	94
	N.L. le 26 à 15 h 15 m	26	104
Mai	P.L. le 12 à 4 h 01 m	13	94
	N.L. le 26 à 2 h 00 m	26	92
Juin	P.L. le 10 à 13 h 55 m	12	95
	N.L. le 24 à 13 h 58 m	25	82
Juillet	P.L. le 9 à 21 h 59 m	11	101
	N.L. le 24 à 3 h 41 m	25	80
Août	P.L. le 8 à 5 h 21 m	10	110
	N.L. le 22 à 19 h 11 m	24	84
Septembre	P.L. le 6 à 12 h 59 m	8	116
	N.L. le 21 à 11 h 47 m	23	89
Octobre	P.L. le 5 à 20 h 35 m	6	115
	N.L. le 21 à 3 h 23 m	22	91
Novembre	P.L. le 4 à 6 h 47 m	4	108
	N.L. le 19 à 19 h 04 m	21	91
Décembre	P.L. le 3 à 19 h 08 m	3	96
	N.L. le 19 à 9 h 23 m	20	93

Un peu moins de grandes marées que l'année dernière, mais il faut noter tout de même 111 en janvier, 115 en février, 113 en mars, 110 en août, 116 en septembre et 115 en octobre.

Les heures indiquées ci-dessus sont les heures du moment, aucune correction n'est à faire.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 1^{er} février 1979, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Armelle Mérand, Nantes - Alexia de Vitry, Sexones - Audrey, Ségoline Auguste-Dormeuil, Aix-en-Provence - Sébastien, Guillaume Terrissol, Albi - Caroline Evéracré, Blaningheim - Adélie Mie-Gantoto-Monké, Pointe-Noire - Emeline Loukombo, Bertile Fouanikissa, Philippe M'Passi, Ouenze - Nicolas Gaillon, Olivier Gaillon, Clamecy - Emmanuelle, Aldo, David Ledoux, Saint-Denis (Réunion) - Frédéric, Sylvie Dumas, Sainte-Foy (Québec) - Yann, Magali, Aurélie, Arnaud, Pégagie Lebrun, Villacoublay, Canada, Créteil, La Réunion - Ghislain, Christophe de Cacqueray, Mourmelon - David Ntadi-Isouma, Loubomo - Inès Ntadi-Silao, Loubomo - Venuda, Villerelle Nsongola, Philomène Milandou, Pointe-Noire - Edner Mouédi, Bacongo - Jean Mayembo, Nathalie Ngabla-Mayembo, Brazzaville - Hélène Decourty, Delphine Decourty, Commercy - Frédérique Pause, Possession - Armande, Mireille, Rodrigue, Armel Massemba, Pointe-Noire - Yvon Bardoki, Prisca, Berthany Bénabio, Eliana, Nelsa Nziengui, Yemond, Patricia, Sylla, Gomera, Marina, Gombia Sombo, Nana, Aimée, Evril, Passy Bounkou-Tsaty, Magloire, Louis Dembil, Lydie, Elia, Gervais, Blaise, Gina Massengo, Roger, Sylvain Bonity, Armel M'Bondia, Alain, Raymonde, Mireille, Colombe Bemba, Nadine Eboumgabeka-Nkenzo, Pointe-Noire.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois de février et mars 1979, cent trente-quatre adultes se sont faits inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Les neuvaines mensuelles du 15 au 23 de chaque mois ainsi que les messes de chaque lundi sont célébrées à l'intention des associés vivants et défunts, aux intentions des pèlerins et de tous ceux qui se recommandent aux prières des associés.

Adieux à nos chers défunts

Mme Jennequin, Mme Aumont, La Haye-Pesnel - Gilbert Rillardon, Verneuil-sur-Indre - Mme Rabourdin, Saint-Pierre-sur-Dives - Mme Brange, Paris.

« Que saint Michel les introduise dans la lumière sainte ! »

AVIS TRÈS IMPORTANT ET DERNIER APPEL

Ci-joint, vous trouverez un mandat pour les *réabonnements*. Il ne concerne pas ceux qui ont déjà payé leur abonnement pour 1979.

Il concerne ceux qui n'ont pas encore versé leur abonnement. Certains ne l'ont pas versé depuis plusieurs années. Ils ne seront pas surpris de ne plus recevoir les « Annales ». Le budget des « Annales » ne peut plus se permettre des dépenses de ce genre.

Merci à tous ceux qui ont déjà payé leur abonnement et à ceux qui ont marqué leur attachement aux « Annales » en versant un abonnement de soutien, et ils sont nombreux.

Pour les versements, joindre toujours les chèques ou mandats dans les lettres, cela simplifie beaucoup le travail du secrétaire, et il vous en remercie.

Indiquer s'il s'agit d'un abonnement ou d'un réabonnement.

Rappeler aussi les numéros qui figurent sur les bandes des « Annales ».

Abonnement d'honneur . . .	25 francs
Abonnement ordinaire	20 francs
Etranger	25 francs

Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »
B.P. 1, 50116 Le Mont Saint-Michel
C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel » 4-42 C Rennes



Honoraires des messes :

Messe	25 francs
Neuvaines de messes	250 francs
Trentain grégorien	800 francs

Neuvaines de prières : offrande libre.

Cierges : 2 francs - Neuvaines de lampes : 50 francs.

Chapelet de Saint-Michel : 10 francs.